

■ **Fondation Marcelle Buenzod**, à Chêne-Bourg (FOSC du 13.02.2002, p. 7). Les pouvoirs de Ecuyer René et de Weck Haddad Sophie, jusqu'ici membres du conseil, sont radiés. Bapst José, de Pont-la-Ville, à Thônex, membre du conseil, signe collectivement à deux.

Journal no 5387 du 13.05.2003
(00996080 / CH-660.0.691.996-0)